

## Des victimes témoignent

Une vague de dénonciations d'agressions sexuelles se répand sur les réseaux sociaux depuis la mi-octobre. Des jeunes femmes y témoignent de faits graves qui se seraient déroulés dans deux cafés du quartier étudiant du cimetière d'Ixelles, à Bruxelles. De nombreuses victimes se sont fait droguer, puis violer. Il ne s'agit pas de faits isolés, mais de pratiques courantes dans le monde de la nuit.

La Libre a recueilli plusieurs témoignages concernant des faits de même nature qui se sont produits dans d'autres établissements Horeca bruxellois (ou à partir de ceux-ci) mais aussi dans la sphère privée. Les victimes rencontrées ont toutes déposé plainte. Leurs démarches ont toutes abouti à un classement sans suite.

Nous connaissons les identités des plaignantes et des auteurs, ainsi que les lieux en question. Notre intention n'est pas de (re)faire l'enquête ni d'interférer dans le travail de la justice, mais de comprendre le traitement qui est réservé à ces plaintes. Nous publions donc ce premier témoignage – comme ceux qui suivront – de manière totalement anonymisée.

Nous avons aussi rencontré des policiers spécialisés dans l'audition de victimes d'agressions sexuelles.

Nous souhaitons aussi interroger le parquet de Bruxelles sur sa politique de poursuites en la matière. Les magistrats chargés des affaires de mœurs ont tous refusé, indiquant qu'ils n'avaient pas de temps à libérer pour répondre à nos questions. Dont acte.

Rencontre Annick Hovine et Maryam Benayad

**J**e n'ai pas envie qu'on me regarde comme une victime." Sarah (prénom d'emprunt), 26 ans, double master en poche, vient de décrocher un travail. À l'exception de quelques amies très proches et de ses parents, son entourage n'est pas au courant de l'agression sexuelle – elle trouve le terme viol trop dur à prononcer – qu'elle a subie au cours de l'été 2020, dans le restaurant bruxellois où elle était serveuse. Regard intense, voix posée, la jeune femme aux longs cheveux bruns accepte de se confier de manière anonyme sur les faits qui la marqueront à vie. "On ne passe pas à autre chose. On apprend à vivre avec", dit-elle.

Les récentes révélations d'agressions sexuelles dans plusieurs bars du quartier étudiant du cimetière d'Ixelles, qui ont circulé sur les réseaux sociaux, ont réveillé son traumatisme et ravivé "un sentiment d'injustice", indique-t-elle. Parce que la plainte qu'elle a déposée quelques heures après les faits a été classée sans suite onze mois plus tard.

### Un gin et deux Amaretto

En juillet 2020, Sarah, jeune diplômée, trouve un job dans un restaurant qui a pignon sur rue à Ixelles. En attendant de dénicher un vrai boulot. Ce jour-là est un samedi. Il fait beau. La terrasse ne désemplit pas. À une heure du matin, règles Covid obligent, il faut fermer. Comme souvent, à la fin du service, les collègues se retrouvent pour boire un verre ensemble, histoire de déstresser. "Je me suis servi moi-même un gin."

# Violences sexuelles

■ En juillet 2020, Sarah dépose plainte pour viol dans un restaurant. En juin 2021, le parquet de Bruxelles classe l'affaire.

■ Les récentes dénonciations d'agressions sexuelles ont ravivé son sentiment d'injustice.

■ Elle vient de se constituer partie civile pour qu'un juge d'instruction reprenne l'enquête.

# “C’était sa parole contre la mienne et c’est lui qu’on a cru”

À ce moment, le restaurant doit en principe avoir ses portes closes, mais le patron du restaurant ferme les yeux pour deux clients – un homme et une femme – qui restent avec les serveurs. Petite entourage pour éviter les ennuis en cas de contrôle: les clients doivent se servir eux-mêmes au bar – et revenir le lendemain pour payer la note.

L'heure avance, les collègues repartent, Sarah se retrouve seule avec le patron et les deux clients. L'homme, très ami avec le patron, fait comme chez lui. Il propose un Amaretto à la jeune femme, qu'elle accepte. Il se fait entreprenant, lui effleure la jambe. Elle ne bronche pas. Après une gorgée du deuxième Amaretto, Sarah se sent très mal. Elle se précipite aux toilettes pour vomir. Les images de la caméra de vidéosurveillance montreront qu'elle a beaucoup de mal à descendre l'escalier qui mène au sous-sol.

### Aucun son, aucun geste

"L'homme est d'abord venu voir comment j'allais. Il m'a apporté un verre d'eau. Et puis il est entré dans les toilettes et a fermé la porte à clé de l'intérieur", raconte la jeune femme. "Je ne parvenais pas à tenir debout. Il me tenait comme ça, sous le menton, essayait de m'embrasser. Je voulais crier mais aucun son ne sortait. J'essayais de me débattre, mais je n'arrivais pas à faire un geste." Après, c'est le black-out. "Je ne me souviens de rien." Un flash est revenu plus tard, mais aucune sensation physique: elle a les deux mains posées sur le

mur et le visage qui s'approche et recule, s'approche et recule... Elle mime. La suite, c'est aussi le trou noir. Les images enregistrées par les caméras lui donneront quelques détails. "On me voit essayer de marcher. Le client me porte sur son dos, me dépose sur la table d'où je tombe. Tout le monde rigole".

La jeune serveuse est ensuite emmenée en voiture et redéposée devant chez elle, comme un paquet. Elle suppose que c'est son patron qui a trouvé l'adresse, inscrite sur le contrat de travail. Il est environ 5 h 30. Elle galère pour tourner la clé dans la serrure.

"Quelque chose de pas normal"

"Je ne sais pas comment je suis arrivée à ma chambre... J'ai eu le réflexe de mettre mon réveil à 10 heures, pour être à temps au travail." Avant de sombrer, elle laisse un message vocal sur le groupe WhatsApp de ses copines: "Il s'est passé quelque chose de pas normal. Je ne suis pas bien du tout." Sarah

sarah sait qu'elle n'a bu que trois verres en quatre heures de temps. Ce n'est pas ça qui peut expliquer son état.

Le lendemain, un dimanche, il fait toujours beau et très chaud. Mécaniquement, Sarah s'habille sans même prendre une douche. Elle remet son jeans et sa chemise de la veille, sur les mêmes sous-vêtements, et se rend "comme ça" au travail. Elle ne supporte pas la lumière – un des effets du GHB, la "drogue du viol", lui expliquera-t-on plus tard. La jeune fille ne terminera pas son service. En descendant

**“On ne passe pas à autre chose. On apprend à vivre avec.”**

**Sarah**

La jeune femme a déposé plainte pour viol en juillet 2020